

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE : EN AVRIL 2021

Compte rendu de la réunion du lundi 16 novembre 2020
(par visioconférence Webex)

Présents : entre 30 et 40 personnes

*Au titre de la Ville : Camille Vielhescaze, 1^{er} adjoint, Maëlle Bouglet, Adjointe de quartier, Angélique Susini et Thomas Kekenbosch, élus-référents, Samuel Besnard, Adjoint à la Maire, Vera de Sousa et Taffoureau, chargées de mission Participation citoyenne,
Animateur : François-Marie Blondel ; secrétaire de séance : Claude Plan*

1 - Lancement des nouveaux "Conseils de quartier" à Cachan - Camille Vielhescaze

Courte présentation du passage de Comité à Conseil de Quartier depuis le début de la mandature : la différence est essentiellement due au fait que maintenant, en plus des élus référents attachés à chaque quartier, il a été créé une délégation spécifique de Maire adjoint aux Conseils de Quartier. C'est donc un signe de prise en compte plus affirmée de ces structures dans la gestion de la ville. De plus, un 2^{ème} poste de chargée de mission à la participation a été créé, et cela permet de faciliter les démarches et la diffusion d'informations dans ce secteur au plus près des habitants.

2 - Chantier gare GPE ligne 15 Arcueil-Cachan - Claude Plan

Exposé succinct des avancées de travaux de la gare de la Société du Grand Paris à partir du document diffusé lors du Comité de Suivi du 15 septembre 2020 ; pour voir des extraits diffusés en réunion : [cliquer ici !!](#)

Certaines phases sont terminées, les 2 tunneliers qui nous concernent sont sur le point d'arriver à leur destination et donc d'être démontés et récupérés, mais il y a eu un retard dû au 1^{er} confinement, et sans doute de nouveau avec le 2nd. Des litiges sont en cours avec des habitants : en particulier, une participante a vu, lors du comblement des carrières sous son pavillon, un de ses évacuations d'eau également comblée !

Par ailleurs, des réclamations ont été portées sur les horaires de travail qui commencent dès 6h du matin, et ne s'arrêtent parfois pas le week-end. La municipalité est intervenue fermement pour faire respecter ces impératifs, malgré les menaces de retard supplémentaire. Des dédommagements ont été accordés sur dossier.

3 - Projets initiés par l'équipe d'animation du Coqon - Dominique Sprenger

Parmi les 152 projets déposés en octobre dans le cadre du budget participatif, une majorité (85) concernent toute la ville, et 9 concernent notre quartier.

L'équipe d'animation du Coqon a déposé 3 projets, en partie déjà initiés antérieurement :

- panneaux d'information dans les quartiers ;
- création d'une zone de rencontre rue Alphonse Melun (priorité absolue aux piétons et limite à 20 km/h pour les voitures) ;
- création d'un passage piétons de la rue A. Melun vers l'Avenue Carnot, le long de l'école Carnot.

S'agissant de la rue de la Grange Ory, un habitant a déposé un projet de ralentisseurs et l'équipe d'animation du Coqon propose depuis des années la mise en sens unique de cette rue, dangereuse pour les piétons.

Afin d'échanger avec les riverains *concernés et intéressés par les nombreux projets de ce secteur, il est créé au sein du Coqon une commission thématique "Melun/Ory"*, qui se réunira en ligne dès que possible. Lors de la réunion, des habitants se sont d'ores et déjà inscrits pour participer à cette concertation ; d'autres peuvent se manifester par courriel au Coqon (adresse ci-dessous).

Voir les [détails des projets sur le blog](#).

4 - Éléments de réponse aux points évoqués lors de la dernière réunion

5 - Parole aux habitants - espace public - cadre de vie

Ces points sont traités ensemble car ils se recoupent.

- La [vitesse excessive le long de l'avenue Carnot](#) est à nouveau abordée. D'autant plus après l'accident mortel arrivé devant une école à Cachan dernièrement. Des informations sont demandées sur les verbalisations dressées à ce niveau. Samuel Besnard répond que cet axe relève de la responsabilité du département, mais qu'ils ont demandé la pose d'un radar verbalisateur à l'entrée de la ville et une meilleure visibilité des panneaux.

- Que devient le PLU de Cachan, devenu [PLU Intercommunal](#) qui concerne à présent les 24 communes du territoire GOSB (Grand Orly Seine Bièvre). Camille Vielhescaze et Maëlle Bouglet y sont conseillers. La lourdeur du processus ne permettra d'enclencher la mise en cohérence qu'au début 2021 (règlements, concertations, axes...), pour un résultat attendu dans 4 ans. Il existe des failles à combler entre les divers PLU. Mais notre charte environnementale est toujours d'actualité et elle influencera forcément les résultats.

- [Stationnement](#) : suite à la concertation qui a mobilisé beaucoup de membres des comités de quartier en 2019, nous n'avons toujours pas eu de bilan tiré et de conséquences pratiques autres que les arrêts-minute peints en rouge. La municipalité répond que leur préoccupation première pour notre quartier des Lumières a été le contact avec les garages qui laissent des véhicules en attente de réparation dans toutes les rues durant parfois 15j à 3 semaines. Une réunion a déjà eu lieu, mais il en faudra d'autres. En particulier la mise à disposition d'une aire de stationnement a été évoquée avec les garagistes. C'est une question qui a été souvent posée à notre comité, y compris par courriel.

Il est certain que les marquages effectués ont diminué globalement le nombre de places de stationnement, mais le quartier aurait été plus apaisé s'il n'y avait pas ces véhicules. Il est urgent de trouver des solutions, peut être en incitant les habitants à utiliser les places dont ils disposent dans leur propriété (**de 250 à 300 places pour le quartier Ouest-Nord selon le diagnostic effectué lors du réaménagement zone 30 et de la concertation stationnement du quartier lumières par la Police Municipale en 2016/2017**), et en revisitant le système de cartes de riverains. Le passage de certaines rues en zone rouge, avec carte payante, est une solution possible.

- [Sécurité](#) : un habitant arrivé en 2018 a déjà subi 3 cambriolages et un forçage de son véhicule. Il a voulu porter plainte, mais l'attente au commissariat du Kremlin Bicêtre était telle qu'il est reparti au bout de 2 heures. Une participante dénonce un racket sur un jeune de 19 ans dans le quartier du Coteau. D'autres qui sont à Cachan depuis bien plus longtemps n'ont jamais eu ce genre de problèmes d'insécurité, mais il est vrai que la police nationale a des moyens très insuffisants pour les enquêtes et surveillances. Un travail de la municipalité pour la sécurisation autour des écoles est mené en concertation avec les associations de parents d'élèves.

- Il avait été annoncé par la RATP que les [RER B](#) s'arrêteraient tous à la gare d'Arcueil Cachan à partir d'octobre 2020 et ce n'est pas le cas. Ceci est dû à un retard de la mise en place d'un retournement en bout de ligne en raison du premier confinement. Les deux confinements de 2020 conduisent à un report de l'ordre de l'année.

- [Bus électriques](#) : pour rappel, les Valouettes ont été mises en place par l'ancienne agglomération (CAVB), et sont gratuites, car financées par les villes. Seule la V1 est devenue payante, car elle a été rachetée par la RATP. Un plan d'électrification des bus existe, et passera sans doute par une étape d'utilisation de véhicules hybrides, déjà bien moins bruyants. C'est déjà le cas pour quelques bus de la ligne 162 de la RATP.

6 - Projet immobilier en cours

[Projet immobilier au 7-9 rue de la Grange Ory](#) : le promoteur et l'architecte des 5 futures habitations sont venus exposer leur projet. Ce qui correspond à la communication préalable à l'ouverture du chantier prévue par la [Charte chantier](#) de Cachan de novembre 2019.

En s'appuyant sur l'historique et la cohérence du quartier, ils ont présenté, avec des matériaux compatibles, 3 pavillons neufs et 2 en réhabilitation (du T3 à T5) comportant des parkings masqués en contre bas.

Les toits à 2 pentes reprennent les formes des toitures alentours de ce quartier pavillonnaire.

Le démarrage des travaux se fera en février 2021 pour se terminer en juillet août 2022, soit 16 mois.

Les travaux comprennent le comblement des carrières qui représente une part importante du budget total. Durant le chantier, la place de stationnement devant le lot ne sera pas disponible, et le trottoir hors service.

Il s'agit en fait d'une modernisation de l'habitat en gardant le style des maisons environnantes grâce à une architecture intelligente, respectant le gabarit des constructions existantes.

Pour voir quelques vues du projet : [cliquer ici !!](#)

La démarche globale est intéressante, même si elle n'est pas labellisée HQE. L'effort de venir à ce stade devant le conseil de quartier est à souligner, et l'assistance y a été sensible. Camille Vielhescaze fait remarquer que les chartes promoteur et chantier, élaborées par la Municipalité sont à l'origine de ce processus.

Pour écrire au Conseil de quartier Ouest-Nord : coqon.cachan@gmail.com

Informations régulières sur notre blog : <http://coqon.cachan.over-blog.com/>